



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E36746

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 25/12/1999  
8 000

Raison sociale : SARL ESTEVES PERE ET FILS

1216 IMPASSE DES PERCE-NEIGE  
74700 DOMANCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BONNEVILLE 1999B154

Siret : 422 925 818 00037

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 0011941 01 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 74056681A 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 74056681A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/02/2023

Téléphone : 04 50 91 25 74

Portable : 06 62 41 95 56

Site Internet :

E-mail : contact@sarl-esteves.fr

Responsabilité légale :

ESTEVES RENÉ GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 7122      | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 21/09/2022           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 08/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/09/2022         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.